

Nous notons que, l'an passé, les gouvernements africains ont adopté un Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socio-économiques (CARPAS), dont les grandes lignes nous ont été présentées par M. Adedeji de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies. Ses priorités économiques sont différentes de celles du FMI et de la Banque mondiale. Le CARPAS intègre des réformes sociales et politiques et une importante baisse du service de la dette afin qu'il y ait plus de ressources disponibles pour les investissements intérieurs dans les domaines prioritaires du développement des ressources humaines et de l'autonomie alimentaire. Depuis quelques années, l'UNICEF demande un nouveau modèle global d'ajustement «à visage humain». Selon cet organisme, l'ajustement économique doit privilégier le développement durable à long terme des ressources humaines et protéger les pauvres et les groupes les plus vulnérables¹⁷.

Ces solutions de rechange, fermement préconisées par les porte-parole des Églises canadiennes et des ONG qui ont comparu devant le Comité, commencent à influencer les positions officielles. Bien qu'on continue à préférer les indicateurs économiques techniques et supposément «neutres», on accorde de plus en plus d'attention à l'importance des effets de distribution du revenu, à l'équité sociale, à la participation démocratique et à la légitimité comme mesures de la réussite ou de l'échec des programmes d'ajustement. Dans son document de travail, le Comité citait le directeur général du FMI, Michel Camdessus, qui reconnaissait que : «Trop souvent au cours des dernières années, ce sont les segments les plus pauvres de la population qui ont porté le gros du fardeau de l'ajustement.» La Banque mondiale a créé un groupe de travail sur l'atténuation de la pauvreté et, dans son dernier rapport sur l'Afrique, le plus complet jusqu'à présent, qui comprend des parties sur la «croissance durable et l'équité» et sur «l'investissement dans les ressources humaines», ce dernier se dit d'avis que les dépenses publiques pour les services sociaux essentiels doivent être protégées pendant les crises financières. Ce document, et son introduction par le président de la Banque, Barber Conable, méritent d'être cités :

-
16. Sous-comité de la dette internationale, *Procès-verbaux et témoignages*, fascicule n° 5, 8 mars 1990, p. 15.
 17. Pour une comparaison de l'approche de l'UNICEF et des approches orthodoxes, voir Richard Joly, «Poverty and Adjustment in the 1990's», dans Valeriana Kallab et Richard Feinberg, éditeurs, *Strengthening the Poor: What Have We Learned?*, Overseas Development Council; New Brunswick N.J., Transaction Books, 1988, p. 168; et *La situation des enfants dans le monde 1990*, p. 10 et passim.